

Trois lettres inédites de Voltaire
retrouvées en Allemagne

NICHOLAS CRONK¹

Roland Mortier et Raymond Trousson ont tous deux conduit des recherches marquantes sur les liens entre la France et l'Allemagne au siècle des Lumières², et c'est en pensant à leurs travaux que nous présentons ici, modestement, trois lettres inédites de Voltaire qui proviennent de fonds manuscrits en Allemagne.

Les bibliothèques allemandes possèdent de nombreuses lettres de Voltaire : parfois ces manuscrits s'y trouvent depuis le XVIII^e siècle, comme semble être le cas avec une lettre redécouverte récemment qu'il adresse à la reine Caroline d'Angleterre³; et parfois ils ont été acquis récemment, comme c'est le cas ici avec la lettre D5043a, précisément parce qu'ils sont en rapport avec son séjour à la cour de Prusse. Dans le cas de Voltaire, il est risqué de séparer la vie privée de la vie publique, étant donné le culte de célébrité qui s'est vite attaché à son nom (adoptif)⁴, mais ces trois lettres sont toutes « privées » dans le sens qu'il les a rédigées sans arrière-pensée de publication future. Ces trois lettres nous rappellent ses soucis quotidiens, en ce qui concerne ses relations avec d'autres auteurs (D5043a), la création de son domaine patriarcal au château de Ferney (D7929a), ou la gestion de ses affaires financières

1. Je tiens à remercier les bibliothécaires à Berlin, à Francfort-sur-le-Main et à Hanovre qui ont facilité cette recherche avec efficacité et grande gentillesse. Je remercie également M^{me} Alice Breathe pour son aide précieuse dans la préparation de cet article.

2. Roland Mortier, *Diderot en Allemagne : 1750-1850* (1954); Raymond Trousson, « Jean-Jacques Rousseau dans la presse périodique allemande de 1750 à 1800 », *Dix-huitième siècle*, n° 1 et n° 2, 1969 et 1970.

3. Nicholas Cronk, « Une lettre inédite de Voltaire à la reine Caroline (D330a) », *French Studies Bulletin*, n° 135, 2015, p. 17-20.

4. Antoine Lilti, *Figures publiques : l'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014.

(D18317a). Dans tous ces aspects de sa vie, la correspondance joue un rôle primordial, et comme nous le constatons ici, Voltaire reste toujours un personnage « en scène », soucieux de sa réputation et de l'image de lui-même qu'il fabrique pour son correspondant.

Principes d'édition : La transcription des manuscrits est littérale. Pour faciliter la lisibilité du texte, quelques signes de ponctuation ont été introduits et mis entre crochets.

Numérotation des lettres : Un numéro « D--- » a été attribué à chaque lettre, suivant les principes mis en place pour la révision de l'édition de Th. Besterman⁵, afin de faciliter leur identification et leur intégration ultérieure dans l'édition numérique de cette correspondance⁶.

style citation

I. VOLTAIRE À JEAN-PIERRE D'AÇARQ POTSDAM, LE 20 OCTOBRE 1752 (D5043A)

Au chateau de Potsdam ce 20 octobre 1752

Ce qui fait Monsieur que je n'ai point eu l'honneur de répondre à votre première lettre, que je répons assez tard à votre seconde et que je n'ai pas même la consolation de vous écrire de ma main, c'est que depuis huit mois je suis presque toujours au lit accablé de maladies qui me dérobent à tous mes devoirs⁷. Vous jugez bien que dans cet état je suis assez inutile au monde. Je ne connais aucun débouché pour vous à Berlin ou je ne vais presque jamais et je n'ai presque plus de commerce avec Paris. Si dans sept, huit mois vous n'êtes point placé j'aurai peut être occasion de vous proposer une vie libre et douce, mais avec peu de fortune, et si cela convient à votre Philosophie je ne manquerai pas de vous en avertir.

5. Voir Nicholas Cronk, « La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman », *Revue Voltaire*, n° 11, 2011, p. 195-196.

6. La correspondance de Voltaire est intégrée dans *Electronic Enlightenment*, projet géré par la Bodleian Library de l'université d'Oxford et distribué par Oxford University Press, [<http://www.e-enlightenment.com>] (consulté le 18/07/2016).

7. Comparer : « S'il n'était pas lui-même dans son lit depuis trois jours [...] » (« au chevalier de La Touche », vers octobre 1752, D5043) ; et « Frère Voltaire, mort au monde, amoureux de sa cellule et de son couvent dont il n'est sorti depuis huit mois [...] » (« à la princesse Wilhelmine de Prusse », le 24 octobre 1752, D5045). Les chiffres précédés de « D » renvoient à Voltaire, *Correspondence and related documents*, éd. T. Besterman, t. LXXXV-CXXXV, « Definitive edition », Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.

Je suis tres veritablement, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur
Voltaire
[adresse :] À Monsieur/Monsieur d'Açarq, rue de/l'hyrondelle, hotel du
cheval blanc/Paris
[cachet de cire rouge, « franco Wesel » ajouté au-dessus de la ligne « Monsieur
d'Açarq... », et tampon de poste⁸]

Voltaire répond évidemment à deux lettres, aujourd'hui perdues (sans doute parce que Voltaire ne souhaitait pas les garder), dans lesquelles le jeune auteur Jean-Pierre d'Açarq (vers 1717-1809) demande de l'aide à Voltaire pour trouver une place à Berlin⁹. D'Açarq est l'exemple type du folliculaire, un de ces « Rousseau des ruisseaux » décrits par Robert Darnton¹⁰, qui menait une vie précaire dans le monde littéraire de l'Ancien Régime. Élève de Dumarsais, il était grammairien et littérateur, mais il eut beaucoup de peine à s'imposer. À partir de 1756, il va collaborer à *L'Année littéraire*, et sera protégé par Fréron – ce qui ne l'empêche pas de chercher à plusieurs reprises la protection de Voltaire. Il écrit à Voltaire en 1759, toujours pour demander son appui (16 mars 1759, D8192); et Besterman note l'existence d'une lettre (dont nous n'avons pas le texte) que Voltaire adresse à d'Açarq le 30 octobre 1761 (D10112). Il existe certainement de grandes lacunes dans notre connaissance de ces échanges épistolaires, mais nous savons que les deux hommes sont de nouveau en contact en 1765, lorsque d'Açarq cherche à expédier à Ferney ses dernières publications. L'édition Besterman comprend une lettre de d'Açarq à Voltaire datée du 9 septembre 1765 (D12874)¹¹; et deux lettres que Voltaire adresse à d'Açarq, datées du 12 juillet et du 31 août 1765, qui ont été publiées récemment¹².

8. Manuscrit : Staatsbibliothek zu Berlin, ms. 1991.60. Lettre de la main d'un secrétaire, signée par Voltaire. 4 p. in-4; p. 2-3 blanches; p. 4, adresse.

9. Sur Jean-Pierre d'Açarq, voir l'article de Michel Gilot dans le *Dictionnaire des journalistes, 1600-1789*, Jean Sgard (dir.), Oxford, Voltaire Foundation, 1999, t. I, p. 1-2 et Voltaire, *Voltaire. Un jeu de lettres, 1723-1778*, éd. Nicholas Cronk, Olivier Ferret, François Jacob, Christiane Mervaud et Christophe Paillard, Orléans, Paradigme, 2011, p. 255-257.

10. Robert Darnton, *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, trad. Éric de Grolier, Paris, Gallimard, 1983.

11. Le 3 juillet de la même année, Thiriot intervient auprès de Voltaire pour promouvoir d'Açarq (D12787).

12. Voltaire, *Voltaire. Un jeu de lettres, 1723-1778*, éd. cit., p. 254-261.

Cital.

Cital.

Ces deux lettres étaient les premières que nous avons de Voltaire adressées à d'Açarq, et à elles vient s'ajouter une troisième, celle que nous présentons, qui est peut-être la réponse aux premiers contacts que prend d'Açarq auprès du philosophe. Cette lettre de 1752 est un document intéressant pour ce qu'elle nous apprend sur le métier d'écrivain à l'époque. Déjà en 1746, un correspondant fait allusion au fait que d'Açarq n'a qu'une « économe admiration » pour les ouvrages de Voltaire (D3416); mais le jeune auteur qui veut faire carrière est obligé de chercher des appuis là où il peut, et cette lettre révèle que d'Açarq avait pris contact avec Voltaire plus tôt que nous ne le pensions, dès 1752. Quant à Voltaire, même à Potsdam, apparemment loin des soucis de la France, il reste un auteur très en vue qui doit assumer ses responsabilités à l'égard de la république des lettres.

II. VOLTAIRE À ISAAC BUDE-BOISY, LES DÉLICES, LE 2 NOVEMBRE [1758] (D7929A)

Aux délices 2 nov^{hrc}

je vous demande bien des graces Monsieur, la premiere cest d'ordonner a germond¹³ de me faire une liste de tous les domestiques de campagne avec leurs emplois, et leurs gages

2^o si germond pouvait aussi faire une liste des habitans du village afin que je puisse leur faire gagner quelque chose selon leurs talents et leurs besoins, je vous serais tres obligé

3^o pouriez vous avoir aussi la bonté de me faire avoir un memoire du peu de linge qui me sera laissé¹⁴ ?

4^o voicy le temps de planter des chataigners et des noiers le long de votre nouveau chemin. je vous supplie de l'ordonner. je payerai les frais, et tres volontiers.

5^o il est bien necessaire de defoncer la terre de votre espalier de la terrasse, et dy faire planter les péchers que jay envoie¹⁵. gabriel peut faire cette besogne. je ne cherche monsieur qu'a embellir et a ameliorer au plustot une terre que

13. Il s'agit peut-être de la même personne ou d'un parent du « Germon » auquel Voltaire s'adresse pour faire planter des arbres dans un billet daté par Besterman de vers 1765 (D12777).

14. Voir l'« Inventaire des meubles, effets et ustensiles du château de Fernex que remet monsieur de Boisy seigneur dudit lieu à monsieur de Voltaire », in Lucien Choudin, *Histoire ancienne de Fernex. Aujourd'hui appelé Fernex-Voltaire des origines à 1759*. Annecy, Gardet imprimeur, 1989, Annexe VI, p. 168-179.

15. Voltaire avait des péchers dans le jardin des Délices (voir D6234).

vous aimez et qui sera toujours la votre [...] je suis a vos ordres, et je ne me regarderai que comme votre vassal.

Si vous pouviez me confier un précis du procez contre le curé, j'en profiterais pour soutenir vos droits sans perte de temps¹⁶].

jattends vos ordres monsieur avec lattachement le plus respectueux

V...

[*adresse* :] a Monsieur/Monsieur de boisy etc

[*cachet de cire rouge*¹⁷]

Cette lettre concernant l'achat du château de Ferney est adressée à Isaac Budé (1691-1770), avocat, membre du Conseil des Deux-Cents à Genève, et seigneur de Vérace et de Boisy; il était le fils de Guillaume Budé, seigneur de Ferney. Le fils d'Isaac voulait conserver cette terre dans la famille, et son petit-fils, Jacques Louis de Budé, rachètera Ferney après la mort de Voltaire, en 1785¹⁸. Dans la base de données *Electronic Enlightenment*, nous trouvons deux lettres d'Isaac Budé, l'une adressée à François Tronchin au sujet de la vente du château (14 octobre 1758, D7904)¹⁹, et l'autre à son cousin Jacob Favre (13 août 1763, D11362). Mais on ne connaissait pas jusqu'ici aucune lettre adressée par Voltaire à Isaac Budé, et avec cette lettre nous identifions donc un nouveau correspondant.

16. Lucien Choudin, *op. cit.*, p. 136 : « En s'installant à Fernex, Voltaire eut à connaître deux procès concernant l'un les dîmes de Fernex, l'autre celles de Colovrex. Le premier concernait une affaire jugée pour la première fois en 1642 et qui ne se termina qu'en 1765 avec le désistement du curé de Fernex »; sur cette affaire, voir *ibid.*, p. 136-144, et *ibid.*, Annexes VIII-X, p. 181-184.

17. Manuscrit : Universitätsbibliothek Johann Christian Senckenberg, Frankfurt-am-Main, Autogr. Voltaire. Lettre autographe, signée « V... ». 4 p. in-4; p. 3 blanche; p. 4, adresse.

18. Sur la famille noble de Budé, voir Lucien Choudin, *op. cit.*, p. 65-73.

19. « Vous aurez su que M. de Voltaire est en marché avec moi pour la terre de Fernex, et que nous sommes Monsieur à peu près convenus de tout, et que rien ne l'arrête, entre nous, de passer le contrat que l'article des lods. Il me dit qu'il me paierait en lettres de change sur Lyon. Il fut hier ici tout le jour, il croit que les affaires vont aussi vite que son imagination. Je dis qu'il me ferait plaisir de faire négociier ses lettres, et de me donner l'argent. Il me dit qu'il n'entendait rien à cela (je n'y entends rien non plus), et qu'il le voulait bien, qu'il vous en écrirait, et m'ajouta que c'était vous, Monsieur, qui aviez la bonté de le diriger. C'est ce qui m'engage à vous écrire ces lignes pour vous prier d'arranger cela de façon que je puisse avoir l'argent à Geneve. »

L'achat de Ferney est conclu dès le 7 octobre 1758, pour le prix de 130 000 livres²⁰. Les choses traînent et la signature définitive pour conclure la vente n'interviendra que le 9 février 1759²¹. Mais les travaux d'embellissement du château avaient débuté au mois d'octobre 1758 déjà, et Voltaire se considère comme propriétaire de plein droit dès ce moment. C'est ainsi qu'au mois de novembre, le nouveau propriétaire passe cinq ou six jours dans ses nouvelles terres.

Cette lettre date donc de ce moment et trahit l'impatience que ressent Voltaire de prendre possession de sa nouvelle propriété. Il parle de choses pratiques certes, comme du linge qui sera laissé, et des jardins qu'il cherche à embellir (comme il avait œuvré pour embellir les jardins des Délices quelques années auparavant). Mais ce qui retient surtout l'attention dans cette lettre, ce sont ses premières questions concernant les « domestiques de campagne » et les « habitants du village ». Bien des années plus tard, dans son *Épître à Horace* (1772), Voltaire se fera un point de gloire d'avoir enrichi le village qui dépendait de lui :

Mon séjour est charmant, mais il était sauvage.
Depuis le grand édit inculte, inhabité
Ignoré des humains dans sa triste beauté;
La nature y mourait, je lui portai la vie;
J'osai ranimer tout. Ma pénible industrie

Rassembla des colons par la misère épars²².

Mais comme nous apprenons dans cette lettre à Isaac Budé, Voltaire est sensible à la misère de la campagne dès son arrivée à Ferney : cette lettre est ainsi un document précieux pour la construction de la posture auctoriale de Voltaire patriarche²³. Une lettre que Voltaire adresse à Antoine Jean Gabriel Le Bault, daté du 18 novembre 1758 (D7946),

20. Voir Voltaire, « D. app.174 », in *Œuvres complètes de Voltaire*, Genève/Oxford, 1968-, t. CIV. Lucien Choudin décrit le village de Ferney au moment où Voltaire acquit le château (Louis Choudin, « Fernex à l'arrivée de Voltaire », in *op. cit.*, p. 145-153).

21. Sur les difficultés de l'achat, voir René Pomeau (dir.), *Voltaire en son temps*, Paris/Oxford, Fayard/Voltaire Foundation, 1995 [nouvelle édition], t. I, p. 888-889. Lucien Choudin donne le texte d'une lettre de Voltaire adressé à Jean Louis Delorme, avocat genevois, concernant la vente et qui daterait du début de 1759, juste avant la signature de l'acte de vente début février (Lucien Choudin, *op. cit.*, Annexe VII, p. 180).

22. Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. cit., t. LXXIV B, p. 283.

23. Nicholas Cronk, « Voltaire and the 1760s : the rule of the patriarch », in *Voltaire and the 1760s : Essays for John Renwick*, éd. Nicholas Cronk, Voltaire Foundation, Oxford, 2008, SVEC 2008 : 10, p. 9-21.

compléter ?

SH

confirme que Voltaire décida de visiter les terrains qu'il était en train d'acquérir ; il semble plausible qu'il effectua cette visite après avoir écrit à Isaac Budé, c'est-à-dire entre le 2 et le 18 novembre. Il est en tout cas instructif de contraster la lettre du 2, et les questions qu'elle pose sur les habitants du village, avec la lettre du 18, et sa description singulière de la misère des paysans, qui semble bien être un témoignage direct :

Il n'est pas encore certain que ce soit M^{gr} le comte de La Marche qui reste possesseur de Gex, mais si dans ses partages cette terre lui demeure, il aura là un pays bien dépeuplé, bien misérable, sans industrie, sans ressource. Mon terrain est excellent, et cependant j'ai trouvé cent arpents appartenant à mes habitants, qui restent sans culture. Le fermier n'avait pas ensemencé la moitié de ses terres. Il y a sept ans que le curé n'a fait de mariages, et cependant on n'a point fait d'enfants parce que nous n'avons que des jésuites dans le voisinage et point de cordeliers. Geneve absorbe tout, engloutit tout. On ne connaît point l'argent de France. Les malheureux ne comptent que par petits sous de Geneve, et n'en ont point. Voilà les déplorables suites de la révocation de l'édit de Nantes. Mais une calamité bien plus funeste c'est la rapacité des fermes générales, et la rage des employés. Des infortunés qui ont à peine de quoi manger un peu de pain noir sont arrêtés tous les jours, dépouillés, emprisonnés pour avoir mis sur ce pain noir un peu de sel qu'ils ont acheté auprès de leurs chaumières. La moitié des habitants périt de misère, et l'autre pourrit dans des cachots. Le cœur est déchiré quand on est témoin de tant de malheurs. Je n'achète la terre de Fernex que pour y faire un peu de bien. J'ai déjà la hardiesse d'y faire travailler quoique je n'aie pas passé le contrat. Ma compassion l'a emporté sur les formes. Le prince qui sera mon seigneur dominant devrait plutôt m'aider à tirer ses sujets de l'abîme de la misère, que profiter du droit goth et wisigoth des lods et ventes. [Je suis persuadé Monsieur que votre humanité et votre générosité me prêteront leurs secours, pour tâcher de changer en hommes utiles, des sujets qu'on a rendus des bêtes inutiles.

III. VOLTAIRE À FRANÇOIS JOSEPH MEINERFERNEY, LE 14 AVRIL 1773 (D18317A)

À ferney 14^e avril 1773

Il est très vrai, Monsieur, que plusieurs de vos lettres de change ont été protestées, et que cela m'a causé des retardements assez préjudiciables.

Je vous ai déjà mandé que votre Lettre de quatre mille Livres sur Bienne payable à vue n'a point été payée, et je ne sais quand elle le sera.

J'attendais cinq mille trois cent vingt trois livres pour compléter le quartier échu en Mars. je vous aurais eu beaucoup d'obligations de me l'envoyer.

J'ai prié M^r Jeanmaire²⁴ de vous engager à m'envoyer ma rente en espèces et sans frais par le coche selon mes conventions faites avec M^{sr} le Duc De Virtemberg. j'ignore si vous gérez les forges de S.A.S. ou si vous les affermez. mais dans l'un ou dans l'autre cas tous les frais et tous les risques des paiements qu'il me doit sont à sa charge par mon contract, et ne sont point à la vôtre, puisque c'est en son nom que vous me paieez et non pas au vôtre.

Je vous prie, Monsieur, de considérer qu'à mon age, aiant prêté tout mon argent à M^s Le Duc de Virtemberg, je ne suis que trop bien fondé à demander un paiement exact dans un païs où il n'y a aucun crédit.

Il n'y a certainement nul risque pour vous à me satisfaire. je vous prie très instamment de vous arranger avec M^r Jeanmaire, afin que je puisse toucher mes rentes sans qu'il en coute rien ni à vous, ni à moi. rien n'est plus juste; et c'est l'intention de S. A. S. je serais très fâché de vous causer le moindre dérangement; je ne demande que justice à M^r Jeanmaire. il sait avec quel zèle je me suis sacrifié pour le service de son maître, et quels énormes frais je lui ai épargnés à genève.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, vôtre très humble et très obéissant serviteur Voltaire

[*adresse* :] À Monsieur/Monsieur Meiner l'ainé, directeur/des forges d'audricourt/À Montbelliard²⁵

François Joseph Meiner (1729-1783), directeur des forges d'Audricourt à Montbéliard, est souvent mentionné dans la correspondance à partir de 1769. Nous connaissons deux autres lettres de Voltaire adressées à Meiner, datées du 19 novembre 1773 (D18636) et du 6 janvier 1775 (D19280). De Meiner à Voltaire, nous connaissons aussi deux lettres, celles du 20 juin 1773 (D18432) et celle du 3 juillet 1773 (D18453).

Voltaire était en contact avec le duc de Würtemberg depuis 1752, et lui avait fait en tout quatre prêts viagers; à partir de 1767, le duc était de plus en plus souvent en retard avec ses paiements. Mais Voltaire avait pris des précautions, et les intérêts des prêts étaient prélevés directement sur les revenus des domaines et des industries situés dans la principauté

24. Sur François Louis Jeanmaire, voir René Pomeau, *op. cit.*, t. II, p. 377.

25. Manuscrit : Stadarchiv, Hannover, ms. 2267. Lettre de la main de Wagnière, signé par Voltaire. 4 p. in-4; p. 3 blanche; p. 4, adresse.

de Montbéliard, enclave en territoire français appartenant au duc²⁶. C'est ainsi que Voltaire est en contact direct avec Meiner comme d'ailleurs avec le conseil de régence de Montbéliard. Jacques Donvez analyse la stratégie qu'adopte Voltaire face à ses débiteurs :

[Voltaire] a donc eu soin de faire ébruiter sa réputation de créancier inconciliable ; quant à son procédé, toujours le même, il consiste à exiger à échéance, à réclamer sans tarder dès les premiers symptômes d'oubli et surtout à toujours chercher réparation d'un tort sous la forme d'un avantage nouveau, de manière à harceler le débiteur et à lui ôter toute envie de s'écarter des conventions.

Le vieillard de Ferney a acquis une virtuosité hors de pair sur laquelle il vaut la peine d'insister²⁷.

En ce qui concerne cette campagne pour « faire ébruiter sa réputation de créancier », la correspondance joue évidemment un rôle de premier plan, et Voltaire parle souvent dans ses lettres de la défection de ses débiteurs, parmi lesquels le duc de Wurtemberg est sans aucun doute « le plus mauvais payeur »²⁸. La lettre de Meiner datée du 20 juin 1773 pourrait bien constituer sa réponse à la présente lettre. En tout cas, cette lettre s'insère dans une longue série d'échanges au sujet de cette dette du duc de Wurtemberg : la gestion de ses affaires financières fait partie intégrante des préoccupations du patriarche de Ferney.

26. René Pomeau, *op. cit.*, t. II, p. 377 ; voir aussi Emile Lizé, « Voltaire créancier du duc de Wurtemberg : correspondance inédite », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 86, 1986, p. 876-886.

27. Jacques Donvez, *De quoi vivait Voltaire?*, Paris, Éditions des Deux-Rives, 1949, p. 134.

28. René Pomeau, *op. cit.*, t. II, p. 377.

— |

| —

— |

| —